

"T" comme Toxique ?

Sept bonnes raisons de s'inquiéter des impacts potentiels du TAFTA sur la réglementation chimique européenne

La protection du public contre les produits chimiques toxiques nécessite une action gouvernementale forte. Selon des estimations prudentes, les impacts sur la santé publique liés aux produits chimiques toxiques – comme le cancer, l'asthme, l'obésité, le diabète, la difficulté à concevoir et à mener à bien une grossesse, et bien d'autres – coûtent des centaines de milliards d'euros par an, presque entièrement pris en charge par les individus et les finances publiques, pas par les fabricants de produits chimiques.

Contrairement à la faiblesse du système de gestion des produits chimiques du gouvernement fédéral des États-Unis, l'Union européenne (UE) a commencé à mettre en œuvre des politiques relativement plus sévères sur lesquelles se sont alignés ses principaux partenaires commerciaux en Asie. Ces efforts réglementaires au sein de l'UE et leur promotion à l'étranger présentent des bénéfices tangibles pour protéger les Européens contre les produits chimiques toxiques, contrairement au système fédéral américain.

Tout au long du processus européen ayant conduit à l'adoption d'une réglementation plus stricte des produits chimiques toxiques, le gouvernement américain n'a cessé de faire valoir, aux côtés de l'industrie chimique, que la réglementation de l'UE en matière de produits chimiques constituait un obstacle au commerce. Alors que s'élabore actuellement une nouvelle réglementation sur les perturbateurs endocriniens (PE), plusieurs décideurs politiques s'y opposent, citant des études d'impact spéculatives sur les soi-disant coûts que de telles mesures de protection des femmes et des enfants auraient pour l'industrie, sans tenir compte des coûts pour les individus et les ressources publiques liés à l'utilisation de ces produits chimiques dangereux.

Malgré une opposition américaine constante, l'Europe a su adopter de nouvelles réglementations importantes pour générer des informations sur les produits chimiques industriels les plus couramment utilisés et pour réduire l'utilisation de ceux qui présentent des risques ingérables. Toutefois, il faudra encore de nombreuses années avant que ces politiques et règlements deviennent totalement opérationnels. Quant aux quelques centaines de substances chimiques sur les dangers desquelles on dispose déjà de données incontestables, au rythme où va la Commission européenne, il faudra plusieurs décennies avant que la loi n'empêche la majorité d'entre elles de continuer de contaminer la nourriture, l'eau potable, le foyer et, au bout du compte, le corps humain.

Les négociations commerciales entre l'UE et les États-Unis s'emploient à casser cette dynamique de progrès, en cherchant à affaiblir le modèle européen et à éviter l'amélioration du modèle américain.

Le traité transatlantique d'investissement et de partenariat (TTIP, également connu sous le TAFTA), n'est pas un accord commercial banal.

Voici pourquoi :

1. Le TAFTA est avant tout un accord réglementaire.

Il est conçu pour minimiser les différences de réglementation entre les différents pays et régions du monde. Pourtant, ces différences ont, à plusieurs reprises, été la clé du progrès et de l'innovation dans l'élimination de produits chimiques incontestablement dangereux. Exemples : des produits chimiques cancérigènes ou

portant atteinte aux systèmes immunitaire, nerveux et endocrinien ou à la reproduction, comme le DDT et les PCB ; les substances appauvrissant la couche d'ozone, comme les CFC ; ainsi que d'autres produits chimiques préoccupants. À l'inverse, les approches pour minimiser les différences de réglementation sur les produits chimiques se traduiraient vraisemblablement par une harmonisation « par le bas », vers des règlements et des normes moins protecteurs des personnes et de l'environnement.

2. Le TAFTA pourrait compromettre les progrès de l'UE sur les produits chimiques.

Des « études d'impact commercial » onéreuses, spéculatives et inexactes ainsi que des consultations avec les organismes de réglementation des États-Unis menacent de ralentir l'adoption et la mise en œuvre de législations environnementales en Europe et d'importer en Europe la paralysie réglementaire des États-Unis. Les évaluations des risques d'un seul produit chimique aux États-Unis ont pris plus de vingt ans et la nécessité d'effectuer des évaluations d'impact commercial dans la mise en œuvre de la loi américaine a conduit les efforts de gestion des risques chimiques dans l'impasse. L'UE a pris des mesures importantes pour encourager une transition vers des produits chimiques plus sûrs et moins dangereux. Le TAFTA cherche à saper ces progrès en ralentissant la mise en œuvre de la législation européenne existante, plus protectrice, que le gouvernement américain et l'industrie continuent de désigner comme un obstacle au commerce.

3. Le TAFTA pourrait bloquer l'action d'un État-membre de l'UE en matière de produits chimiques et de pesticides.

Un des risques que pose le TAFTA, c'est de réduire encore plus le pouvoir de régulation des États membres de l'UE sur les questions de santé publique et d'environnement. La Commission européenne souhaite que toutes les règles du TAFTA visant à éliminer les différences de réglementation s'appliquent aussi au niveau national, empêchant ainsi les États membres de l'UE d'adopter des mesures nationales plus strictes sur les substances chimiques et les pesticides préoccupants (à l'image de l'interdiction française du bisphénol A dans les emballages alimentaires).

4. Le TAFTA pourrait porter atteinte à l'innovation vers des produits plus sûrs.

L'innovation dépend en partie de l'accès à l'information, en particulier aux données sur les dangers des produits chimiques et sur leurs usages. Les règles d'étiquetage et de confidentialité proposées dans le TAFTA pourraient rendre encore plus difficile l'accès à des informations vitales sur les substances chimiques dangereuses et les articles qui en contiennent pour les innovateurs, les consommateurs et les organismes de réglementation. En outre, alors qu'on cherche à dresser en Europe des listes de substances chimiques dangereuses afin d'encourager les entreprises à rechercher des substituts, le TAFTA, en ralentissant le processus d'inscription sur ces listes, ralentirait aussi le passage à des alternatives plus sûres.

5. Le TAFTA ferait rembourser par les contribuables les investisseurs étrangers qui s'estiment spoliés en raison de lois européennes sur les produits chimiques.

En vertu de l'ALENA (l'accord de libre-échange nord-américain Mexique/US/Canada), les investisseurs étrangers ont soulevé de nombreux contentieux concernant des législations sanitaires et environnementales et obtenu des dédommagements conséquents. Cette procédure de règlement des différends commerciaux, véritable « attaque frontale contre la démocratie », n'est pas menée devant des tribunaux européens, mais devant des panels d'arbitrage secrets, composés d'avocats de l'industrie. Les États-Unis et l'Union

européenne négocier dans le TAFTA des dispositions similaires à celles de l'ALENA, au profit des investisseurs étrangers.

6. Le TAFTA pourrait promouvoir l'exploitation du gaz de schiste.

Récemment, plusieurs États membres de l'UE ont adopté un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique en partie parce que celle-ci implique l'injection d'un mélange potentiellement toxique de produits chimiques dont la composition relève du secret industriel. En s'appuyant sur les dispositions de l'ALENA mentionnées ci-dessus, une entreprise américaine a entamé une procédure contre une province canadienne qui avait adopté, au nom du principe de précaution, un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste par fracturation ; l'entreprise considère que le moratoire constitue une perte de profits qui doit lui être compensée. De tels contentieux sont à attendre en Europe si le TAFTA reprend à son compte le dispositif de règlement des différends de l'ALENA. Dans ce cas, les États-membres y réfléchiront à deux fois avant d'adopter des mesures protectrices de l'environnement et des populations, et devront accepter les risques de l'injection dans leurs sous-sols de mélanges secrets de produits chimiques.

7. Le TAFTA pourrait saper les progrès accomplis au niveau international en matière de risques chimiques.

Les produits de consommation importés sont une source croissante d'exposition des européens aux produits chimiques. Les courants aériens ou marins et la chaîne alimentaire continuent par ailleurs de faire entrer dans l'environnement européen des produits chimiques persistants, interdits ou réglementés en UE, mais encore utilisés à l'extérieur des frontières communautaires. Dans ce contexte, les efforts diplomatiques déployés par l'UE envers ses partenaires commerciaux asiatiques ou dans le cadre de la négociation des grands traités internationaux ont permis l'expansion mondiale de politiques de précaution à l'égard des produits chimiques dangereux, pour le plus grand bénéfice de tous et pas seulement des européens. Avec le TAFTA, non seulement cette dynamique risque d'être sérieusement freinée mais pourrait même s'inverser si l'agenda des multinationales prend le dessus sur celui de l'intérêt des populations.

Interpellons les négociateurs commerciaux de l'UE et des États-Unis : Ne touchez pas à nos lois contre les produits toxiques !

Étonnamment, très peu de députés européens et d'États membres de l'UE ont accès au texte de l'accord actuellement négocié par l'UE et les États-Unis et leurs conseillers de l'industrie. Signez cette pétition appelant l'Union européenne et les États-Unis à veiller à ce que la marche progressive vers des produits chimiques plus sûrs ne soit pas compromise par le TAFTA. Compte tenu de l'absence surprenante de transparence dans ces négociations, votre signature permettra de faire en sorte que les négociateurs comprennent l'une des nombreuses et importantes implications des négociations commerciales UE-USA pour la santé publique et l'environnement.

Passez à l'action, signez et faites signer la pétition : <http://bit.ly/1eYZhU0>